

BIEN RÉGLER SON PULVÉRISATEUR

PNEUMATIQUE BERTHOUD CG EXPERT

Auteur : Service commun Vigne et Vin Côte d'Or-Yonne
Version novembre 2015



Étape 1

Je contrôle les paramètres de mon pulvérisateur



Stade	Turbine Speedair				Turbine Supair			
	Début de végétation		Pleine végétation ou localisé		Début de végétation		Pleine végétation ou localisé	
	6/7 rangs	9 rangs	6/7 rangs	9 rangs	6/7 rangs	9 rangs	6-7 rangs	9 rangs
Vitesse de turbine	3400 tr/min	3500 tr/min	3600 tr/min	3800 tr/min	2500 tr/min	2700 tr/min	2800 tr/min	3000 tr/min
Vitesse avancement	5 km/h							
Volume/ha	100-150l/ha		150-180l/ha		100-150l/ha		150-180l/ha	



Réglages conseillés pour les diffuseurs Airmist Duo, installés sur une cellule Speedair ou Supair

Contrôle de la pression et des débits



Contrôlez le débit de chaque diffuseur puis reportez vous au tableau de débit théorique calibrant le débit des diffuseurs. En cas d'anomalie, contrôlez l'état de la buse. Exemple avec Albus ATR :



Marque et calibre indiqué sur la buse



Code buse	3 bars	4 bars	5 bars
ATR Blanche	0,21 l/min	0,24 l/min	0,27 l/min
ATR Marron	0,38 l/min	0,43 l/min	0,48 l/min

Contrôle de la vitesse



Mesurez le temps parcouru du pulvérisateur une fois lancé sur une distance de 50 m sur sol plat. Puis calculez la vitesse réelle avec la formule suivante :

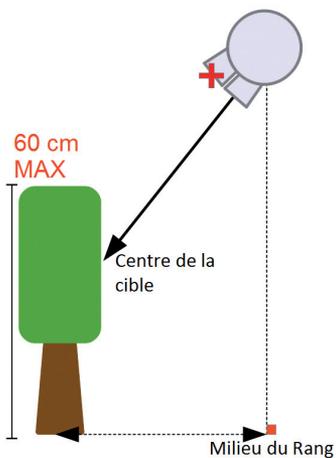
$$\frac{\text{Distance (m)} \times 3,6}{\text{Temps (secondes)}} = \text{vitesse réelle (km/h)}$$

Étape 2

Je règle mes diffuseurs selon les caractéristiques de ma vigne

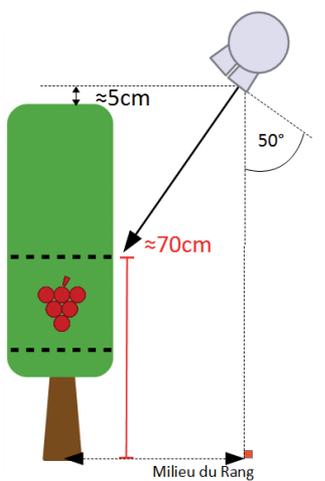


● Début de végétation



- ➡ Abaissez les descentes dans le rang pour cibler avec le diffuseur du bas, le centre des premières feuilles.
- ➡ Afin de limiter la dérive, abaissez le régime turbine.
- ➡ Coupez la bouillie du diffuseur supérieur tant la végétation **ne dépasse pas 60 cm de hauteur par rapport au sol.**

● Traitements en pleine végétation



- ➡ Placer le centre du diffuseur du bas environ 5cm maximum plus haut que le sommet de la végétation.
- ➡ Le diffuseur du bas doit avoir un angle de 50° (utilisez un inclinomètre) afin de couvrir l'ensemble de la végétation.
- ➡ Le diffuseur du bas doit être orienté comme ciblant le centre de la végétation (environ 70cm depuis le sol).

Les réglages conseillés dans cette fiche sont destinés à des vignes ayant un écartement de 1m et dont la végétation atteint au maximum 120 cm de hauteur.

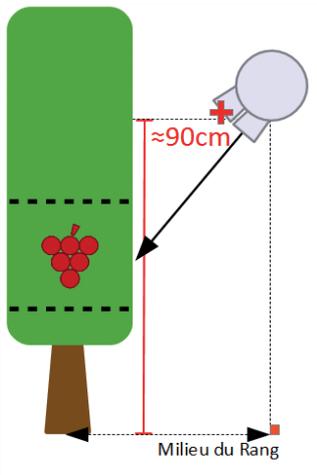
Fiche de réglages du Berthoud CG Expert - version de novembre 2015
Utilisation commerciale interdite.

Étape 2

Suite...



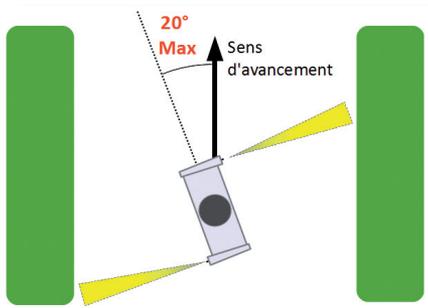
Traitements localisés



➡ Abaissez au maximum les descentes dans le rang pour cibler avec le diffuseur du bas, la zone des grappes.

➡ Coupez la bouillie du diffuseur supérieur.

Angle avant/arrière (quel que soit le traitement)



➡ Vue du dessus, l'angle avant/arrière des diffuseurs doit être au maximum de 20° afin de soulever le feuillage, favoriser la pénétration de la bouillie et éviter que les flux d'air des différents diffuseurs ne se contrarient.

Réglage des angles :

- Avant/Arrière
- Inclinaison verticale



Étape 3

J'utilise des outils simples de réglages



Bande de papiers hydrosensibles



► L'inclinomètre permet d'effectuer un réglage des angles diffuseurs identiques sur toutes les descentes. Une bande verticale de papiers hydrosensibles est particulièrement adaptée pour affiner rapidement les réglages du Berthoud CG-Expert

► Cet outil permet d'évaluer la répartition de la bouillie et de détecter d'éventuelles zones mal ou non couvertes (voir les fiches «outils de réglages»). Vérifiez que les repiquages soient couverts, sinon affinez le réglage.

Inclinomètre

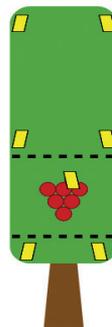


Étape 4

Je confirme mes réglages avec des papiers hydrosensibles



► Disposez des papiers hydrosensibles, sur les 3 hauteurs de chaque côté ainsi que la zone des grappes, de tous les rangs de la largeur de traitement pour vérifier la qualité de pulvérisation (voir fiche du guide viticulture durable «utilisation des papiers hydrosensibles»)



Besoin d'une info? d'un conseil?

Contactez votre service Vigne et Vin de la
Chambre Agriculture de Côte d'Or
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE

Pierre PETITOT - 06 08 72 99 80
pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr

Jérémie NOBS - 06 33 90 61 72
jeremie.nobs@cote-dor.chambagri.fr


BOURGOGNES
Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne

Partenaire Officiel


**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Groupe Pulvé
Bourgogne-Jura